

## **L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux**

*Pierre Fortin, Luc Godbout, Suzie St-Cerny*

Avril 2012

### Faits saillants

- Cette étude économétrique de Fortin, Godbout et St-Cerny porte sur l'impact du programme de services de garde à contribution réduite qui concerne plusieurs centres de la petite enfance (CPE).
- Les auteurs estiment que la mise en place de ce programme a eu des effets positifs sur la participation des mères au travail (70 000 femmes supplémentaires en 2008), ce qui a également eu des effets sur l'emploi (+1,78 %) et le PIB québécois (5,1 G\$).
- Les effets sur les finances publiques sont estimés à un total de 2 411 M\$ pour les deux paliers gouvernementaux durant l'année 2008. Il s'agit d'un retour fiscal de l'ordre de 147 % comparativement au coût net du programme de services de garde à contribution réduite de 1648 M\$ durant la même année.

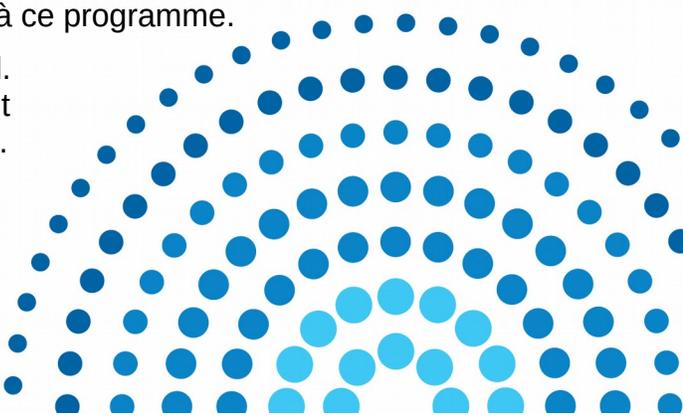
### Résumé

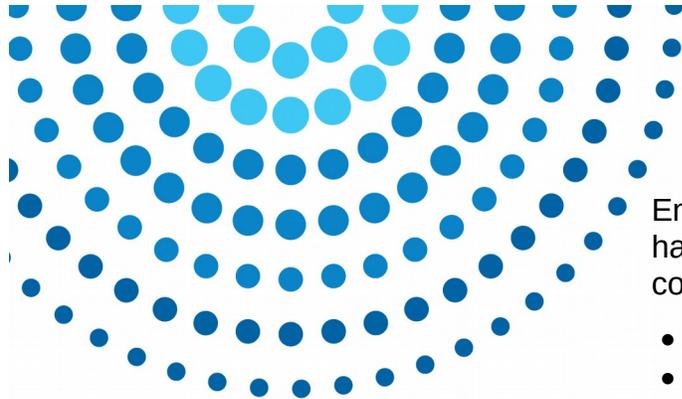
Cette étude, publiée en 2012 par la chaire de recherche en fiscalité, vise à estimer l'impact économique des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux. Cette étude ne traite pas exclusivement des places dans les centres de la petite enfance (CPE), mais de toutes les places à contribution réduite. Ainsi, pour avoir un ordre de grandeur, « en mars 2011, le programme accueillait 215 000 enfants d'âge préscolaire, soit près de la moitié de tous les enfants québécois de cette catégorie d'âge. De ce nombre, 38 % fréquentaient des "centres de la petite enfance" (CPE), 43 % des services en milieu familial et 19 % d'autres garderies subventionnées » (p. 1).

Pour estimer l'impact de ce programme, les auteurs procèdent en deux étapes majeures.

D'abord, estimer les répercussions de la mise en place du programme à partir de 1998 sur l'emploi des femmes. Pour y parvenir, les auteurs passent en revue quatre études économétriques employées dans des recherches précédentes et estiment que 70 000 mères supplémentaires ont pu travailler pendant l'année grâce à ce programme.

Il s'agit d'une augmentation de 1,78 % de l'emploi total. Cette augmentation permet un accroissement proportionnel du PIB d'environ 5,1 G\$ pour l'année 2008.





Ensuite, les auteurs calculent les répercussions de cette hausse de l'emploi sur les finances publiques en tenant compte des facteurs suivants :

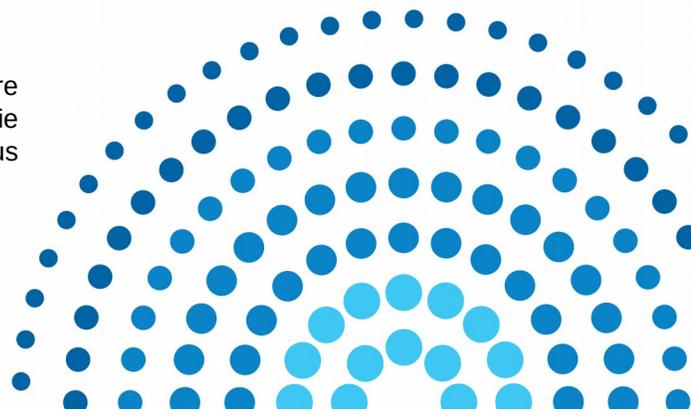
- hausse des impôts sur le revenu des particuliers ;
- baisse des prestations fiscales ;
- baisse des prestations d'aide sociale ;
- hausse des cotisations sociales ;
- hausse des impôts indirects ;
- hausse des autres revenus autonomes.

Ils obtiennent comme résultat une rétroaction budgétaire globale de 710 M\$ pour le gouvernement fédéral et 1 701 M\$ pour le gouvernement provincial, soit un total de 2 411 M\$ pour l'année 2008. Il s'agit, comparativement au coût net du programme de services de garde à contribution réduite de 1648 M\$, d'un retour fiscal de l'ordre de 147 % (dont 43 % sont absorbés par le fédéral).

### Mise en perspective

Réitérons que cette étude ne porte pas sur les effets du modèle CPE, mais bien sur le programme de places à contribution réduite en général. De plus, seules les répercussions associées à une hausse de l'emploi chez les mères sont considérées. C'est donc dire que l'étude ne tient pas compte de nombreux bénéfices intangibles tels que le mode de gestion démocratique des CPE, la contribution de ce modèle à la réduction des inégalités sociales ou les répercussions sur l'éducation des enfants impliqués. Il s'agit néanmoins d'une étude utile pour « accroître la reconnaissance » de ce secteur et convaincre les pouvoirs publics de la pertinence de le préserver ou de le développer, du point de vue de l'impact sur les finances publiques.

Ce résumé a été rédigé par le TIESS en janvier 2018 dans le cadre d'un projet sur l'évaluation et la mesure d'impact social en économie sociale. Pour en apprendre davantage sur ce sujet, rendez-vous sur :



[www.ics.ca](http://www.ics.ca)

